



Le Maire

Direction Générale - Instances

Suivi par Camille BAUNE

instances@villetassinlademilune.fr

N./Réf. : PC/ACC/GF/VB/CB

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s collègues,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira le :

**MERCREDI 23 JUIN 2021
À 19H00 A L'ESPACE CULTUREL DE L'ATRIUM
(SALLE MARIVAUX)**

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour répertoriant l'ensemble des points qui seront abordés au cours de la séance.

Au vu de la crise sanitaire, le conseil municipal se déroulera dans le respect des règles de distanciation sociale. Je vous rappelle que le port du masque est obligatoire.

Comptant sur votre présence () et vous en remerciant, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, Cher(e)s collègues, l'expression de mes salutations distinguées.*

Ordre du jour :

- 1. Compte-rendu des décisions du Maire prises dans le cadre des délégations*
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 mars 2021*
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 mars 2021*
- 4. Approbation du compte de gestion 2020 –budget Ville*
- 5. Approbation du compte administratif 2020 –budget Ville*
- 6. Affectation du solde de fonctionnement 2020 –budget Ville*
- 7. Approbation du compte de gestion 2020 – budget annexe Espace culturel L'Atrium*
- 8. Approbation du compte administratif 2020 –budget annexe Espace culturel L'Atrium*
- 9. Décisions modificatives n°1 et n°2 de l'exercice 2021 –budget Ville*
- 10. Décisions modificatives n°2 et n°3 de l'exercice 2021 – budget annexe Espace culturel L'Atrium*

11. *Taxe foncière sur des constructions nouvelles à usage d'habitation – limitation exonération à hauteur de 40%*
12. *Convention de mise à disposition du logiciel de gestion des données fiscales locales « Fiscalis »*
13. *Attribution de subvention à l'association des Cadets de la Gendarmerie du Rhône*
14. *Demande de subventions des organismes Alliade Habitat et Immobilière Rhône Alpes en vue de l'acquisition de logements sociaux*
15. *Donation Epoux.L à la Ville de Tassin la Demi-Lune – affectation du montant du don*
16. *Rétrocession du bail commercial sis 9 avenue Honoré Esplette*
17. *Convention de partenariat pour l'organisation d'un accueil de loisirs adaptés intercommunal 2021-2024*
18. *Convention organisant l'action d'intervenants extérieurs lors des séances d'EPS dans les écoles élémentaires publiques de la Ville de Tassin la Demi-Lune (années scolaires 2021-2024)*
19. *Convention de partenariat avec la Maison de la Danse de Lyon*
20. *Convention de partenariat avec l'Auditorium/orchestre National de Lyon*
21. *Adhésion au réseau professionnel « La Couronne » pour le spectacle vivant*
22. *Exonération des frais de location de salles pour le Don du sang et le Salon de l'Ouest Lyonnais*
23. *Projet Nature « Plateau de Méginand » : convention de délégation de gestion 2021 avec la Métropole de Lyon et les communes de Saint-Genis-les Ollières et Charbonnières-les-Bains*
24. *Acquisition de la parcelle AB 83 (chemin de Chante Ruisseau à Méginand) pour le Projet Nature*
25. *Acquisition d'une partie de la parcelle AI 110 (sise 45 bis rue Professeur Depéret)*
26. *Protocole d'accord indemnitaire avec la SCI LES CEMBROS*



Pascal CHARMOT
Maire de Tassin la Demi-Lune
Conseiller de la Métropole de Lyon

(*) - N.B. Nous vous remercions d'adresser les procurations dans les meilleurs délais à l'adresse suivante : instances@villetassinlademilune.fr (Art. L 2121-20 du CGCT).